

COMMUNICATION SUR DÉCENTRALISATION

INTERVENTION DE JEAN-MICHEL BODIN

Incontestablement le livre le plus fondateur de la Révolution Française, c'est l'essai sur les inégalités de Jean-Jacques Rousseau. Les inégalités sont situées dans le rapport à la citoyenneté et la réflexion de Rousseau conduit à une conception tout à fait subversive et novatrice des Droits de l'Homme et du Citoyen. Conception subversive et novatrice qui fondera les valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité de 1789 et 1793 ;

Aujourd'hui, ces valeurs gênent un libéralisme qui veut étouffer la liberté citoyenne sous le poids de la liberté des marchés. Mais dans le monde et la société montent des exigences très fortes de partage des savoirs, de partage des richesses, de partage des pouvoirs. C'est sur ce terrain que se situe tout ce qui touche à la citoyenneté.

La décentralisation s'inscrit donc comme une des questions essentielles de notre temps.

C'est naturellement un lieu d'affrontement sur des choix de civilisation. Je veux donc répondre avec franchise, sans biaiser avec la nature conflictuelle des problèmes posés, aux questions sur lesquelles vous souhaitez engager le débat.

Les institutions de la France doivent-elles être modifiées ? les communistes répondent « oui ». La France a besoin d'une République moderne et citoyenne.

Oui, la décentralisation doit accomplir un bond en avant pour donner plus de droits et de pouvoirs aux citoyens.

Oui, l'organisation territoriale de la France doit être repensée pour tenir compte des mutations dans l'usage de l'espace et du temps à l'époque de la Révolution informationnelle.

Oui, des compétences et des moyens doivent être transférés aux différents niveaux où s'exerce la citoyenneté, sans remettre en cause le principe de la subsidiarité et de la cohérence nationale.

Oui, l'État doit être débureaucratisé. Mais ce n'est pas la notion de Service Public, qui doit reculer. C'est la confiscation des pouvoirs par le « haut » qui pose problème. Je ne résiste pas au plaisir de vous rappeler que Karl Marx parlait de « dépérissement de l'État ».

Le Premier Ministre affirme vouloir attribuer plus de pouvoirs aux régions. Mais il cache mal la réalité de sa politique : il s'agit de plier encore plus la France à la logique libérale, sous la pression du MEDEF.

Son budget 2003 illustre cette politique de régression sociale et de réduction des dépenses publiques :

- la baisse des charges qui sera à l'origine de plus de précarisation,
- les coupes sombres dans les effectifs des fonctionnaires et la suppression des emplois-jeunes,
- la remise en cause des 35 heures,
- l'austérité en matière d'investissements publics pourtant indispensables ou en matière de dépenses sociales comme le SMIC,
- l'allègement de la fiscalité dont profitent surtout les plus riches et les entreprises.

Voilà ce qu'est la politique du gouvernement. S'il s'agissait avec la décentralisation de faire faire un bond en avant à la démocratie, au renforcement des droits et des pouvoirs des citoyens, à la souveraineté populaire, nous nous y engagerions sans hésiter.

S'il s'agissait dans cette optique d'envisager le rôle de la région, à un niveau pertinent pour y exprimer ce bond en avant, nous serions partie prenante, tant nous sommes convaincus que notre société appelle de tous ses vœux à une **« démocratisation permanente de la République »**.

Nous pensons que le renforcement des compétences régionales doit se faire si l'État conserve son rôle de garant de la cohésion sociale et territoriale de la nation dans le but de réduire les inégalités entre les territoires et entre les hommes, en assurant la péréquation des moyens et leur progression.

La décentralisation telle que nous la propose le gouvernement, c'est l'aggravation des déséquilibres, les régions à plusieurs vitesses, du régionalisme d'un autre âge.

La loi proposée consiste à laisser les mains libres aux groupes financiers pour piller la Nation et à se servir des collectivités pour payer à leur place. Le libéralisme de Jean-Pierre Raffarin, c'est *« la privatisation des profits et la collectivisation des pertes »*.

Si la démocratie de proximité était vraiment à l'ordre du jour, alors pourquoi pas un référendum pour que le peuple décide lui-même des choix à faire après un vaste débat à tous les niveaux ?

A ce jour, ce qui domine dans les orientations gouvernementales, c'est une décentralisation sous-tendue par les traités de Maastricht et de Nice avec deux objectifs étroitement liés:

1- Aboutir à la création de grandes régions dites de dimension européenne affaiblissant l'état et gommant les diversités, les traditions, le patrimoine qui sont des richesses de notre pays. Fédéralisme

2- Créer des territoires découpés d'une façon telle que la droite soit assurée de sa domination ultra-libérale, où les décisions seront prises hors de portée des populations et donc le plus souvent contre leurs intérêts en tripatouillant les modes de scrutins.

Nous nous prononçons pour des régions à taille humaine avec des moyens d'actions réels.

Il faut une réelle décentralisation, c'est-à-dire citoyenne et démocratique qui permette de réduire les inégalités territoriales en rapprochant les décisions des citoyens.

Une citoyenneté qui s'arrêterait à la porte des entreprises, une démocratie qui s'arrêterait au coffre-fort des banques et des cités financières ne seraient que le paravent d'une dictature financière mondialisée avec ses effets prédateurs dans la vie quotidienne des gens, de nos entreprises, de nos régions et notre pays. Ces effets, nous pouvons les mesurer tous les jours, hélas, dans nos responsabilités d'élus.

Il faut une répartition des moyens financiers d'état afin de pouvoir corriger les inégalités de territoire, une réforme profonde de la fiscalité, et développer une nouvelle politique de l'emploi.

Il faut partout maintenir une offre de services publics répondant aux besoins et aux exigences de solidarité.

Il faut pour cela le maintien de la responsabilité publique de l'état, de l'unité nationale et en même temps un grand mouvement de décentralisation.

En Région Centre, les politiques mises en oeuvre par le Conseil Régional sont fondées justement sur la réponse aux besoins car définies au plus près, et avec les citoyens eux-mêmes.

L'expérimentation ferroviaire, qui s'est déroulée en Région Centre et dans six autres régions, a été mise en oeuvre sous la représentation exclusive de la nation.

Les compétences des collectivités ne peuvent pas être comme des sortes de produits à acheter sur une étagère de supermarché.

La question des moyens financiers ne peut pas être évacuée, les besoins sont plus grands, la France a les moyens d'y répondre, les collectivités locales ont besoin de ressources nouvelles.

Par exemple, il faut imposer à hauteur de 0,3 % les actifs financiers qui représentent environ 3 960 Milliards d'euros soit 26 000 Milliards de Francs, cela rapporterait 12 Milliards d'euros ou 78 Milliards de francs soit 190 € ou 1250 F par habitant.

Pas de décentralisation positive sans une prise en compte de la responsabilité sociale des entreprises, sans des instruments de contrôle et d'évaluation des stratégies industrielles et financières.

Concernant le transfert des compétences

Chacun peut apprécier positivement les progrès réalisés dans la construction et la rénovation des lycées, une des compétences transférées il y a des années à la région, tout comme dans la formation professionnelle.

Le transfert récent de l'organisation des transports collectifs régionaux permet aussi de nombreuses améliorations du service public (ouverture de lignes, fréquences des dessertes, confort, tarifs préférentiels, gares...)

Ces bons exemples pourraient engager à aller plus loin.

Dans le Centre, un certain nombre de politiques publiques constituent déjà un champ d'intervention de la région. Elles ont ou auront des retombées importantes sur l'emploi et mériteraient d'être retenues pour l'expérimentation : il s'agit notamment de la culture, du tourisme, du sport...

La question des moyens et des choix doit être éclaircie.

S'il s'agit de voir le gouvernement tenter de transférer aux régions les charges les plus lourdes, en n'assurant pas des compensations financières suffisantes et de réels moyens d'évolution, cela ne répondrait pas aux questions et aux besoins.

S'il s'agit de faire peser sur les contribuables régionaux le fonctionnement des services publics coûteux, mais indispensables à la nation (santé, hôpitaux par exemple), cela ne correspondrait pas aux besoins de décentralisation réels pour les collectivités et les citoyens.

Nous nous prononçons en faveur d'un aménagement du territoire équilibré avec un rôle renforcé du service public.

Quels contenu donner à la citoyenneté ? Je pense profondément que le concept de citoyenneté issu de la Révolution Française est infiniment plus riche que le concept anglo-saxon de « gouvernance ». Il est à la mode de parler de « gouvernance locale », de « république de proximité ». Mais de quelle proximité parlons-nous ?

S'agit-il de la vision méprisante d'une France du Haut qui se pencherait sur une France du Bas ? La France du Haut, celle des financiers, des experts, des élus qui comptent, se réservant les choix fondamentaux. La France du Bas qui aurait l'horizon limité de décider la sauce accompagnant une cuisine qui lui échappe.

Nous avons bien des exemples de gouvernance locale tournant le dos à une citoyenneté réelle.

Je veux ajouter deux mots sur un éventuel redécoupage des régions sous jacent à ce débat. Je pense personnellement que cela ne se justifie pas. Les Régions se forment leur identité, leurs coopérations. Rapprocher le citoyen des lieux de décisions ?

Ce niveau de citoyenneté qui peut constituer la Région, nous le concevons comme des éléments d'une identité nationale ouverte et diversifiée, d'une souveraineté populaire s'enracinant dans les territoires. Bien sûr, aujourd'hui rien ne peut être penser sans la dimension européenne et mondiale. Mais les identités doivent être respectées car l'universalisation a besoin de la richesse des singularités. C'est la condition pour que le dialogue des cultures empêche le choc des civilisations.